MON ENFANT EST SCOLARISE A L'ECOLE PICHEREL

PARTIE 4

AUTORISATION DE SORTIE APRES LE TEMPS D'ENSEIGNEMENT

Sortie du midi surveillée : de 12h à 12h15 Sortie du Soir à 15h30 (ou 15h le vendredi)

☐ J'autorise, ☐ Je n'autorise pas,

Mon enfant à quitter seul l'enceinte de l'école Picherel de Trégastel après les temps d'enseignement.

Bref rappel sur les types d'accueil enfance jeunesse de la commune

1 – Accueil Périscolaire - hors vacances scolaires :

ENFANCE – Îlot Jeux Périscolaire (dans les locaux de l'Îlot Jeux à l'école Picherel)

- o Du lundi au vendredi matin de 7h25 à 8h30
- o Les L,M, J de 15h30 à 18h30 (TAP de 15h50 à 16h45) reprise de l'enfant possible a près les TAP
- o Le vendredi de 15h à 18h30 (TAP de 15h20 à 16h15) reprise de l'enfant possible après les TAP
- o Sur réservation Le mercredi de 13h30 à 18h30 reprise de l'enfant possible à partir de 17h

JEUNESSI

- Ouverture de l'Espace Jeunes le mercredi de 14h à 17h
- <u>2 Restaurant Scolaire</u> hors vacances scolaires : du lundi au vendredi entre 12h et 13h35 (13h30 le mercredi)
- **3 Accueil Extrascolaire** pendant les vacances scolaires

ENFANCE – Îlot Jeux Extrascolaire (dans les locaux de l'Îlot Jeux à l'école Picherel)

- o Sur réservation Du lundi au vend. de 8h00 à 18h30- reprise de l'enfant possible à partir de 17h
- o Fonctionnement à la journée ou demie journée avec ou sans repas Fermé à Noël

JEUNESSE

- o Ouverture de l'Espace Jeunes le samedi de 14h à 17h
- o Du lundi au vendredi la semaine lorsqu'il n y a pas de Cap Sports Vacances (horaires variables en fonction des activités)

CAP SPORTS VACANCES

 Sur réservation - Stages culturels et sportifs proposés aux enfants à partir de 4 ans, 1 semaine sur 2 pendant les petites vacances scolaires (Automne, hiver et printemps)



DOSSIER D'INSCRIPTION

Service Enfance Jeunesse et Sports de Trégastel

A RENDRE UNIQUEMENT S'IL N'A JAMAIS ETE FOURNI OU AU MOINDRE
CHANGEMENT SURVENU (Coordonnées, santé, changement de régime)

⇒ En cas de nouvelles vaccinations : fournir la copie du carnet de vaccination

Ce dossier est à fournir, dûment rempli, obligatoirement si votre enfant fréquente : les accueils périscolaires (TAP, Îlot Jeux), le restaurant scolaire, (parties 1, 2, 3 et 4) les activités jeunesse, espace jeunes (parties 1, 2 et 3) le dispositif Cap Sports Vacances (parties 1 et 2) ☐ Garçon ☐ Fille L'ENFANT: NOM:.....Prénom: Date de Naissance : / / à **RESPONSABLES LEGAUX:** ☐ Monsieur et Madame ☐ Madame ☐ Monsieur Indiquez: Prénom:.... ☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur ☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur Adresse complète:..... Adresse complète (si différente):..... Tél. fixe : ___/___/___ Tél. fixe : ___/___/___ Tél. portable : / / / / Tél. portable : / / / / Autorité parentale : ☐ OUI □ NON Autorité parentale : ☐ OUI ☐ NON

Nous vous rappelons également qu'il convient de vérifier que votre enfant est bien assuré en « responsabilité civile » et « individuel accident » pour toutes activités de loisirs péri et extrascolaires.

PARTIE 1

ACCREDITATIONS Autres personnes <u>majeures</u> habilitées à reprendre l'enfant à la fin d'un accueil ou d'une activité	INFORMATIONS SANITAIRES (Centre de loisirs, TAP, Îlot Jeux et activités jeunesse) Elles doivent être impérativement complétées en fournissant <u>une copie du carnet</u>
Nom-Prénom Téléphone	<u>vaccination</u> ou, le cas échéant, une attestation médicale certifiant que l'enfant est à jour de vaccins
	1 – L'enfant suit-il un traitement à administrer pendant l'accueil ? □OUI □ NON Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments (dans leur boite avec la notice Attention : aucun médicament ne sera délivré sans ordonnance.
OU ☐ Mon enfant a plus de 11 ans. Il est autorisé à repartir seul du lieu d'accueil. Et, par	2 – L'enfant a-t-il déjà eu les maladies suivantes :
conséquent, je dégage la commune de toute responsabilité lorsqu'il quitte un lieu d'activité.	Rubéole Varicelle Angine Scarlatine Rhumatisme articulaire Aigu □OUI □ NON □OUI □ NON □OUI □ NON □OUI □ NON
DROIT A L'IMAGE J'autorise, Je n'autorise pas,	Coqueluche Otite Rougeole Oreillons □OUI □ NON □OUI □ NON □OUI □ NON
Le service enfance jeunesse de la commune de Trégastel à utiliser, à titre gracieux, l'image ou la photographie de mon enfant, dans une logique de promotion et/ou rétrospective de ses activités.	3 – L'enfant est-il soumis à des allergies ? □OUI □ NON Si oui lesquelles (+ précisez la conduite à tenir – si automédication : le signaler)
EN CAS D'ACCIDENT	
Je soussigné(e) responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur ce dossier d'inscription et autorise le responsable de l'accueil à prendre, le cas échéant,	
toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.	4 – Autres informations de santé utiles ou recommandations des parents :
Date :/ Signature :	
Pièces à joindre:	
 Le dernier relevé d'imposition La photocopie du carnet de vaccination ou tout document attestant que l'enfant est à jour de ses vaccins Un RIB en cas de prélèvement automatique 	